

Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Été 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-03-27 Date limite dépôt candidature : 26-04-02

Dates affichages tardifs : 2026-03-06 2026-03-27

AUTORISÉ

Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5851 A124	Stage en optométrie spécialisée 5.1	EQE7 - Basse vision	<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>BASSE VISION</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). 	18 heures	1	<p>2026-05-11 au 2026-07-17 Lun: 09:00 à 12:00</p> <p>2026-06-18 au 2026-08-27 Lun: 13:30 à 16:30</p>	Campus Montréal	En personne	Clinique basse vision Lundi AM-PM (3 lundis à déterminer)	

Affichage de cours | Standard | Tardif (2e période) Été 2026

Chargé(e) de clinique | Optométrie | R0100U École d'optométrie

Direction : Jean-François Bouchard 514/343-2390

Date début : 2026-03-27 Date limite dépôt candidature : 26-04-02

Dates affichages tardifs : 2026-03-06 2026-03-27

AUTORISÉ

Sigle	Titre	Déf. EQE	Exigences de qualification	Nbre heures ou jours	Nbre charges	Horaire prévu	Campus	Mode d'enseignement	Détails supplémentaires	Annulé en date du
OPM5851 A125	Stage en optométrie spécialisée 5.1	EQE12 - Contrôle e myopie	<p>EXIGENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. <p>CONTRÔLE MYOPIE</p> <p>ÉQUIVALENCES</p> <ol style="list-style-type: none"> Détenir un diplôme de doctorat en optométrie (O.D.). Détenir un permis de l'Ordre des optométristes du Québec (droit de pratique initial et membre actif dans l'année en cours). Détenir le permis relatif à l'administration et à la prescription de médicaments thérapeutiques et aux soins oculaires et le permis relatif à l'administration de médicaments aux fins de l'examen des yeux. Détenir une expérience pratique d'au moins trois (3) années, dans le domaine clinique spécifique et spécialisé de la clinique identifiée ou les combinaisons suivantes d'expériences pratiques et d'études de cycles supérieurs : <ol style="list-style-type: none"> Détenir un certificat de 2e cycle de résidence en optométrie dans le domaine spécifique et spécialisé de la clinique identifiée. Deux ans d'expérience pratique et être Fellow d'une organisation professionnelle reconnue. Deux ans d'expérience pratique et maîtrise en sciences de la vision (diplôme obtenu). Deux ans d'expérience pratique et PHD en sciences de la vision (diplôme obtenu). 	58.5 heures	1	<p>2026-06-18 au 2026-08-27 Jeu: 09:00 à 12:30</p> <p>2026-06-18 au 2026-08-27 Jeu: 13:30 à 16:30</p>	Campus Montréal	En personne	Clinique contrôle de la myopie Jeudi AM-PM	